

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Tombé

### AMENDEMENT

N ° CD242

présenté par  
Mme Bonnet et M. Cordier

-----

#### ARTICLE 9

Après le mot :

« qualité »,

supprimer la fin de l'alinéa 6.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le conditionnement des aides publiques à la réalisation de ce diagnostic, dont le périmètre et les coûts ne sont pas définis, va à l'encontre de l'objectif de simplification et de renouvellement des générations.

Il convient donc de supprimer la fin de cet alinéa.